

BTSA génie des équipements agricoles - BTSA GDEA

(2e année en apprentissage)

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25180340F — Mise à jour : 20 octobre 2025

Organisme responsable : CFA ECB

Contenu

Objectifs

Le technicien supérieur en GDEA est un spécialiste des équipements et des installations de production agricole. Il connaît les matériels mécaniques classiques pour la culture ou l'élevage (appareils de traction, véhicules agricoles, installations de traite) ainsi que les bâtiments actuels d'élevage, les serres et les dispositifs de conditionnement d'air et de chauffage. Il maîtrise l'utilisation des équipements d'entretien de l'espace rural et des machines et matériels de transformation des produits agricoles.

Une part importante de la formation est consacrée à la connaissance technique des agroéquipements et à la maîtrise du langage du technicien (dessins, graphiques). À cela s'ajoutent des enseignements en droit, législation, économie, gestion et négociation commerciale.

Le titulaire du BTSA peut travailler chez un constructeur de matériel en tant que technico-commercial. Il est alors chargé des relations entre l'entreprise et les concessionnaires, des dépôts de matériel, de la démonstration des nouveaux produits. Il peut également exercer les fonctions de gestionnaire de parc de matériel, d'inspecteur technique ou de conseiller dans une entreprise de travaux agricoles ou une coopérative d'utilisation de matériel agricole.

Diplôme rénové.

Programme

-

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Niveau de sortie

Niveau BTS - Bac +2

Liste des certifications

BTSA génie des équipements agricoles

Code RNCP : 39686

Métiers associés

A1301 — Conseil et assistance technique en agriculture

D1407 — Relation technico-commerciale

I1103 — Supervision d'entretien et gestion de véhicules

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2091075	Présentiel	Redon	31/08/2026	29/06/2027

Source : GREF Bretagne #25180340F